



PROCÈS-VERBAL
7^e séance régulière
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2024-2025
École St-Jean
le mardi 3 juin 2025 à 18h45
dans la salle Méli-Mélo de l'école St-Jean

1. Ouverture de la séance

Mme Isabelle Roux accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à _____.

2. Présences et vérification du quorum

Isabelle Roux	Parent X
Adams Mailloux	Parent substitut en remplacement de Marlene Forget
Nancy Malenfant	Parent X
Hafida Attar	Parent X
Marie-Claude Gagnon	Parent X
Lauraine Mercier	Enseignante X
Magali Guilbault	Enseignante x
Johanne Aubé	Enseignante x
Kathy Lajeunesse	Enseignante X
Valerie Trudel	Soutien X
Marie-Josée Laforge	Service de garde X
Isabelle Lessard	Directrice X

Absents : Véronique Brassard, Janie Guérin, Marlene Forget

3. Questions du public

Il n'y a aucun membre du public présent.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Isabelle Roux présente l'ordre du jour de la réunion.

Il est proposé par Mme _____ et résolu par Mme _____
QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout proposé.

CÉ.03-06.065

Adopté à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 6 mai 2025

Mme Isabelle Roux présente le procès-verbal de la réunion du 6 mai. En suivi, il est mentionné.

Il est proposé par Mme _____ et résolu par Mme _____.
Que le procès-verbal de la réunion du 6 mai 2025 soit adopté tel que présenté.

CÉ.03-06.066

Adopté à l'unanimité

6. Correspondance reçue : Aucune correspondance reçue.

7. Mot de la direction :

8. Mots des différents membres du personnel (enseignant, SDG, soutien) :

Enseignant :

SDG :

Soutien :

9. Mot du Délégué au comité de parents :

10. Points à traiter :

10.1- Approbation: Listes des frais scolaires 2025-2026

Mme Lessard présente les listes des frais scolaires 2025-2026. Elles respectent toutes les principes d'encadrement approuvés à la dernière réunion. Les listes pour nos élèves GATSA dépendent du niveau dans lequel ils se trouveront.

Il est proposé par Mme _____ et résolu par _____
QUE les listes de frais scolaires soient approuvées telles que présentées.

CÉ.03-06.067

Approuvées à l'unanimité

10.2 Approbation : Guide et règlements du SDG 2025-2026

Mme Lessard et Mme Laforge présentent le guide et règlements du SDG pour l'an prochain.

Il est proposé par Mme _____ et résolu par _____

QUE le Guide et Règlements du SDG 2025-2026 soit approuvé tel que présenté.

CÉ.03-06.068

Approuvé à l'unanimité

10.3 Information : Cahier d'activités du service de garde 2025-2026

Madame Marie-Josée Laforge présente le cahier d'activités du service de garde pour l'année 2025-2026.

10.4 : Adoption : Budget restant du CÉ 2024-2025

Mme Lessard explique qu'il reste un montant de 255\$ au budget du CÉ de cette année, 2024-2025. Nous discutons de possibilités pour le dépenser. Nous décidons que le montant de 255\$ sera dépensé de la façon suivante :

Il est proposé par Mme _____ et résolu par Mme _____,

QUE le budget restant du CÉ 2024-2025 soit dépensé tel que présenté.

CÉ.03-06.069

Adopté à l'unanimité

10.5 : Approbation : Cours de gardiens avertis et Cours Prêts à rester seuls 2025-2026

Mme Lessard propose que les cours Gardiens avertis et Prêts à rester seuls soient offerts à l'école pour les parents qui souhaiteraient y inscrire leurs enfants. Les deux formations sont des cours certifiés de la Croix-Rouge canadienne. La formatrice s'appelle Emilie Hegedus, Monitrice Croix-Rouge canadienne. Ses coordonnées sont : formationsemilie.ca 514-619-9212.

Le cours Gardiens avertis sera offert aux élèves de 5^e et 6^e année qui auront 11 ans et plus le jour du cours, soit le **vendredi 8 mai** de 8h30 à 16h. Le coût est de 60\$ + taxes, soit 69\$. Voici le descriptif qui sera dans le formulaire d'inscription :

*La formation **Gardiens Avertis** est une formation de 7-8hrs très attendue par les jeunes. Elle comprend la garde d'enfants, la prévention et la sécurité, les responsabilités ainsi des techniques pour les premiers soins tels que les hémorragies, fractures, l'inconscience, les allergies et autres. Le coût du cours est de **60\$ (plus taxes) lorsque pris sur une journée pédagogique** et l'élève doit avoir **11 ans et plus**. Les participants reçoivent un certificat plastifié et un manuel.*

Le cours Prêts à rester seuls sera offert aux élèves de 4^e, 5^e et 6^e année le **vendredi 23 janvier** de 8h30 à 14h30. Le coût est de 50\$ + taxes, soit 57,49\$. Voici le descriptif qui sera dans le formulaire d'inscription :

*La formation **Prêts à rester seuls!** d'une durée de 5 à 6 heures. Elle contient une portion de secourisme ainsi que les aspects de sécurité pour se garder seul à la maison. Tarif de 50\$ (plus taxes) lorsque pris sur une journée pédagogique pour les 9 à 12 ans. Un manuel et le certificat plastifié est inclus !*

Il est proposé par Mme _____ et résolu par Mme _____

QUE les cours Gardiens avertis et Prêts à rester seuls soient approuvés tels que présentés.

CÉ.03-06.070

Approuvé à l'unanimité

10,6 : Consultation : Rapport annuel 2024-2025

10,7 Discussion: Service de garde durant les pédagos d'août 2025

11. Levée de la séance à _____

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme _____ et résolu par Mme _____

QUE la séance soit levée à _____.

CÉ.03-06.071

Adopté à l'unanimité

Isabelle Roux, présidente

Isabelle Lessard, directrice